Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 36

Artikel: Au drapeau !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204465

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fède assebin galé vesâdzo,
Câ, soveint, voutron mimero
Sarâi *dè coûte* lo gros lot.

MARC à LOUIS.

Un homme compétent. — Autour d'une table de café, on parle de l'unité monétaire.

Un consommateur assis à la table voisine intervient tout à coup dans la conversation.

— Pardon, messieurs, je crois pouvoir mieux qu'aucun de vous parler de l'unité monétaire.

— Et pourquoi ? demandent, étonnés, tous les interpellés.

— Pourquoi ? Parce que je n'ai qu'un sou dans ma poche.

Qui sait ? — Sur l'enseigne d'un cabaret situé vis-à-vis d'un cimetière, on lit :

Ici on est mieux qu'en face.

La vieille Suisse.

TOUTE notre histoire suisse est imprégnée d'esprit religieux. Nos ancêtres se jetaient à genoux, avant les batailles, pour implorer l'aide du Tout-Puissant. On invoque la bénédiction divine au début des sessions de nos Chambres et de nos Grands Conseils. Nous aimons à chanter : « Devant Dieu seul, fléchissons les genoux !... » Or, il est des gens qui nous disent, aujourd'hui, que tout cela a vieilli, que tout cela n'a pas de sens, que le ciel est vide, que l'homme n'a point d'autre but que celui de bâtir un cadavre, que la destinée finale de l'humanité est de sombrer dans la nuit du néant... Ces idées, trop abondamment répandues et adoptées parce qu'elles sont commodes et parce qu'elles lâchent libre cours à nos instincts les plus vils, sont simplement des idées de mort et de décomposition sociale. Si l'homme doit pourrir en entier à six pieds sous terre, si le cimetière est le couronnement de la vie, si le néant répond seul à nos prières, à nos élans vers le bien, à nos intuitions les plus profondes, si les bourreaux et les victimes doivent dormir paisiblement, côte à côte, alors que reste-t-il ? Rien. Il n'y a plus ni dévouement, ni devoir, ni responsabilité vrais, parce qu'il est vraiment stupide de se tourmenter dans cette vie, de travailler à poser un des chiffres de l'addition humaine, si l'on a aussi la certitude que le total de cette addition est égal à zéro.

BENJAMIN VALLOTTON.

(Extrait de l'allocution aux « Carabiniers vaudois », le 1er septembre 1907, à Cheseaux-Noréaz.)

Le sénailliré.

LA commune de X., dans le Grand District, avait eu, il y a quelques années, la visite d'une commission gouvernementale pour une affaire dont nous avons perdu le souvenir. Les commissaires étaient un conseiller d'Etat, un chef de service et un secrétaire. Leurs travaux terminés, un municipal leur offrit démocratiquement trois verres au guillon. Il adressa la même invitation aux édiles d'une commune voisine, intéressée, elle aussi, à la venue des représentants de l'autorité cantonale, si bien qu'on fut plus d'une douzaine à l'hospitalière cave. Ayant bu le premier, selon l'usage, le maître de céans remplit une seconde fois le verre et le tendit au chef du Département, placé au milieu de la rangée des invités. Mais ce magistrat ne voulut pas déroger à la règle qui veut que le verre circule de droite à gauche, selon l'ordre des buveurs, et non d'après leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs. Or, celui qui ouvrait la lignée des invités, à la droite du respectueux municipal, se trouvait être le syndic, brave homme affligé, entre parenthèse, d'un goître pendillant comme une sonnaille au cou d'une vache.

Servir son collègue, qui était pour ainsi dire de la maison, avant que le conseiller d'Etat et les hauts fonctionnaires eussent eu leur tour, semblait au propriétaire de la cave une furieuse impolitesse. Il voulut au moins que le syndic du voisinage eût la préséance ; mais ce dernier s'y refusa. Alors, passant au syndic de X. le verre plein depuis cinq minutes au moins, le municipal fit, avec un soupir :

— Eh bien, syndic, commencez !

— Jamais de la vie ! que quelqu'un de plus... de plus... autorisé ouvre la tournée !

Sentant enfin que les compliments et les embarras n'avaient déjà que trop duré, le municipal mit presque de force le verre sous le nez de son syndic :

— Allons, allons ! buvez, lui dit-il, vous savez bien qu'on chante :

Le senailliré
Van lé premiré.

V. F.

Consolachon. — Pierro-David qu'éta pro farceu reincontro on matin son vesin que plioravè à tsaudé larmé ; l'ai dit :

— Qu'a-tou, François, que té triste ?

— Eh, mon pourro Pierro-David, lo Bon Dieu m'a prâi ma fenna c'ta né.

— Oh ! ben, ma fé, l'avai rudo coradzo, car l'étâi ruda poueta.

Faux pas. — Nos campagnards ont coutume de dire d'une jeune fille qui a fait un faux pas : « L'a medzi dau trèfflie. »

Au drapeau !

NOTRE élite est sous les armes. A quelques exceptions près, tous nos soldats ont pris le fusil avec joie ; joie légitime, joie saine, puisque dans notre heureux pays l'armée n'éveille pas l'idée de conquête et de carnage, mais seulement celle de la défense du sol sacré de la patrie.

Partout, les troupes ont été accueillies avec cordialité, avec enthousiasme même, au sein des populations qui devaient leur donner asile ; de partout, sont accourus hommes, femmes, enfants, pour suivre leurs exercices et les applaudir.

Tout cela est un éloquent et réjouissant témoignage de la vitalité de notre patriotisme. Par le temps qui court, de telles manifestations ne sont pas inutiles.

En ce moment donc, il peut être intéressant de rappeler l'origine du drapeau qui flotte, emblème respecté, sur tous ces bataillons en marche.

*

L'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, fit, à la fin du XIIIe siècle, de nombreuses guerres contre les princes qui essayaient de se détacher de son empire. A une de ces campagnes contre le prince palatin Othon IV de Bourgogne, l'empereur emmena un assez grand nombre de Schwytzois. Le duc se fortifia solidement dans Besançon et l'empereur assiéga la ville.

Les Schwytzois montaient la garde sur la montagne ; la lune veillait sur leur bivouac. Ils attaquèrent le camp ennemi et le mirent en déroute.

Le lendemain, l'empereur les invita à un déjeuner servi sur la montagne. On fit grand honneur aux bons vins et aux mets offerts par le souverain.

A la fin du repas, le capitaine des Schwytzois offrit à l'empereur un livre de messe orné d'or, d'argent, de perles et de pierreries, qu'ils avaient trouvé sur l'autel du camp ennemi. Le souverain les remercia et demanda qu'on présentât la ban-

---

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

20

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)[1]

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE (*suite*)

EN proie aux douleurs, comme aux plus funestes visions, le malheureux Gérard, entouré de spectres, poussoit des cris perçans et lugubres : il cherchoit à fuir *la femme voilée*..... il s'efforçoit d'échapper au Chevalier qui le poursuivoit..... en d'autres instans, il se debattoit au fond *du ravin de Cheires*.

Tel fut le triomphe du vainqueur, qui ne guérit que pour perdre totalement l'usage de sa raison.

[1] Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Cependant les obsèques d'Othon se firent avec une pompe toute propre à prévenir jusqu'à l'idée d'une défaite déshonorante. Les coins du poële de velours noir, parsemé de croix de toile d'argent, et sur lequel on avoit brodé les armoiries de Grandson, étoient portés par huit Chevaliers, suivis de leurs pages. Messire Guillaume, frère du défunt, menoit le deuil : le jeune comte de Gruyère son neveu, et Montenach venoient après lui. Mielwil, portant la lance et l'écu de son maître, marchoit immédiatement après le cercueil, précédant deux autres écuyers. Ensuite le page Philippin de Champvent, menoit le superbe cheval tigre *du bon chevalier*, tout caparaçonné de deuil. Le fauconnier portant l'*oisel* sur le poing gauche, suivoit le page. Les aumoniers de Grandson, d'Aubonne, de Sainte-Croix et de Montagny, recitant des litanies et portant des cierges, accompagnoient le char funèbre, traîné par quatre chevaux blancs, caparaçonnés de drap noir. Les cinquante gentilshommes qui fermoient le cortège de Grandson, lorsqu'il parut dans la lice, suivoient à cheval, avec une foule d'autres seigneurs ; et les vassaux *du bon chevalier*, fermoient la marche avec sa maison, *laquelle se lamentoit fort, et menoit grand deuil*.

C'est dans cet ordre que le convoi se rendit à Lausanne, où plus de trente ans auparavant, ainsi qu'on l'a déjà vu, Othon avoit choisi sa sépulture dans le chœur de la Cathédrale. Le Chapitre, ayant son doyen en tête, fut au-devant de la marche funèbre, jusqu'à la porte de la *Mercerie* : dès qu'on eût passé cette porte, toutes les cloches de *Notre-Dame* sonnèrent ; et les chanoines entonnant les litanies d'usage, accompagnèrent le cercueil jusques dans le chœur, où il fut déposé sur un magnifique catafalque. Ensuite de quoi il fut célébré un service solennel pour le repos de l'âme du sire de Grandson, auquel tous les seigneurs, gentilshommes, parens, vassaux ou serviteurs qui avoient suivi les funérailles, assistèrent *moult tristement*. Le service achevé, on ouvrit le cercueil pour y déposer la lance et l'écu que Mielwil avoit porté au convoi ; ainsi qu'une riche écharpe que Madame de Bourgogne avoit brodée et donnée à *son chevalier* après la bataille de Rosebecq.

Tels furent les honneurs funèbres qu'on rendit au fameux Grandson, lequel fut véritablement *l'honneur du Pays-de-Vaud ; car son pair n'eut oncques le dit pays*. Fidèle à l'amitié qui les avoit unis pendant leur vie, le duc de Bourgogne fit ériger à son frère-d'armes, un tombeau magnifique pour le siècle. Ce monument fut long-tems précieux aux guerriers ; long-temps les Chevaliers *Vaudois* vinrent y consacrer leurs épées ; et de nos jours encore, il est vrai de dire :

Qu'un vieux respect, transmis jusqu'à nous d'âge en âge,
Fait de ce monument un trophée au courage.

FIN

nière de Schwytz. A cette époque, le champ entier du drapeau était rouge. Alors l'empereur détacha avec son épée le portrait de notre Seigneur qui se trouvait sur le livre de messe et le fixa à l'angle supérieur de la bannière de Schwytz.

L'attaque qui amena cette distinction, causa une grande émotion dans le camp ennemi et contribua beaucoup à la conclusion de la paix, qui fut bientôt signée.

La nouvelle bannière de Schwytz figura en tête du cortège, comme bannière de fête, à l'entrée des troupes dans Besançon. Cinquante jours après, elle revint au pays au son des marches joyeuses et aux acclamations des troupes.

Les Schwytzois, qui ont donné leur nom à notre vieille république, ont aussi eu l'honneur de lui fournir la croix de son drapeau.

La première fois que la croix est mentionnée comme signe distinctif des Suisses, c'est lorsque les fils des Schwytzois, qui avaient fait le voyage de Besançon, partirent cinquante ans plus tard, en compagnie des bannières d'Uri et d'Unterwald, à la tête des vainqueurs de Laupen, en 1339.

Enfants soigneux. — M. R*** interroge sa montre avec anxiété.

— Je ne puis comprendre, dit-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre. Elle a sans doute besoin d'être nettoyée.

— Mais non, p'pa, répond la petite Fanny, je suis sûre qu'elle est propre, parce que Popol et moi on l'a bien lavée dans le bassin.

Aïe ! — Entre professeurs :

— Je ne sais pourquoi l'on envisage M. comme un puits de science ?

— C'est assurément parce que dans sa conversation il est si terne.

Le coin de la ménagère.

Lavage de la flanelle.

Voici un vieux procédé pour laver la flanelle sans qu'elle jaunisse.

On met dans un poëlon, sur le feu, deux pintes d'eau de savon légère ; on y délaïe deux cuillerées de farine et l'on remue constamment afin qu'il ne se forme pas de grumeaux et que le liquide ne s'attache pas au fond du vase. On verse la moitié de cette colle bouillante sur la flanelle, on en frotte soigneusement toutes les parties ; on rince ensuite à l'eau claire. On répand l'autre moitié de colle bouillante sur cette même flanelle, on continue l'opération précédente et on lave à plusieurs eaux. Par ce moyen, la flanelle est inodore, moëlleuse, parfaitement nettoyée et conserve toute sa blancheur.

Si, au lieu de farine, on emploie des pommes de terre, on les fait bien cuire, on les pèle et on fait une pâte épaisse avec de l'eau de savon. On plonge ensuite la flanelle dans l'eau bouillante, on la savonne avec cette pâte, on la replonge dans l'eau bouillante et on lave à plusieurs eaux.

Quand rougit-on ?

A qui donc n'est-il arrivé de rougir une fois au moins dans sa jeunesse ! Nous disons : « dans sa jeunesse », car il est un âge, paraît-il, où l'on cesse de rougir, où l'on est cuirassé contre cette vive sensibilité qui fait subitement affluer le sang au visage, un âge, enfin, où l'on ne « pique plus de soleils », suivant l'expression pittoresque de nos gamins.

En somme, pourquoi rougit-on ? Fait curieux, le plus souvent, si ce n'est toujours, cette subite coloration du visage, dont nous ne pouvons nous défendre, trahit justement un sentiment ou une impression que pour tout au monde nous voudrions pouvoir cacher. Et peut-être bien est-ce l'effort que nous faisons pour dissimuler ce sentiment ou cette impression qui provoque la rougeur.

La fausse modestie.

Un éloge nous fait plaisir ; nous le savourons, nous en voudrions d'autres, nous en avons soif, tout l'être vibre de joie et de désir. Mais nous ne voulons pas qu'on s'en aperçoive ; il est convenu que nous devons être modestes, être au-dessus de ces vanités. Or, il nous semble précisément qu'on le devine ; nous avons l'impression que tous les regards convergent sur notre visage. Voilà le fait essentiel ; nous avons le sentiment qu'on découvre au fond de nous ce que nous voulons cacher, écrit M. Camille Melinand, alors nous rougissons.

La pudeur.

Que se passe-t-il maintenant dans un cas tout différent, dans le cas de pudeur ; quand une jeune fille, par exemple, entend un mot inconvenant ? Ce mot, elle le comprend ; — sinon, ce qui arrive pour l'innocence absolue, elle ne rougirait pas ; — et par suite, elle en est émue, froissée, troublée. Or, ce trouble, elle est obligée de le cacher, car elle est censée ne pas comprendre. Il ne faut pas qu'on s'aperçoive de son émotion. Elle se raidit pour la contenir, car elle sent l'attention fixée sur elle ; précisément parce que sa présence rend le mot plus inconvenant, elle devine qu'on l'observe à la dérobée. Ce cas est donc analogue au précédent ; le fait psychologique est le même ; il y a un sentiment que nous voulons cacher, et qui risque d'être découvert.

La timidité.

Le cas du timide semblerait aussi très différent. Quel rapport y a-t-il entre un écolier qu'on interroge et une fille troublée d'un mot déplacé ? Pourquoi rougit-il ? Parfois c'est de son ignorance, tout simplement ; il sent qu'on va découvrir ce qu'il tient à cacher, le vide de son esprit. Le plus souvent son amour-propre est excité : il désire donner de lui-même une idée flatteuse, et il a peur de la donner moins flatteuse qu'il ne le désire. Alors il se produit en lui comme un rapide bouillonnement d'amour-propre. Mais il ne veut pas que ses camarades s'en aperçoivent. Or, il a l'impression que les regards plongent jusqu'au fond de lui. Le fait psychologique est donc le même : l'écolier tremble pour quelque chose qu'il veut cacher.

Telle est donc la loi pour tous les cas de timidité ; tous présentent un caractère commun : il semble qu'on voit en nous malgré nous.

La confusion.

Reste la rougeur par confusion. Un enfant vient de mentir : il rougit, pourquoi ? C'est que, tout-à-coup, il a peur qu'on ne flaire son mensonge.

Un bienfaiteur est pris en flagrant délit de bonnes œuvres : il rougit ; c'est qu'il voulait cacher ces bonnes œuvres.

Voici un cas de confusion plus curieux : On se croyait seul, on s'aperçoit tout à coup qu'on ne l'était pas, on rougit. On n'a rien fait de mauvais, ni d'excellent, on n'a honte de rien, on n'a sur la conscience ni une mauvaise action, ni une bonne œuvre. Pourquoi donc rougir ? C'est, qu'en fait, il y a encore une émotion à cacher.

Quand je m'aperçois qu'on me regarde, tout de suite et instinctivement je suis troublé, je suis inquiet.

J'ai peur d'avoir fait de ces gestes, ou de ces mines, pris de ces attitudes qui, naturels si l'on est seul, sont ridicules devant témoins. Peut-être avais-je trop d'abandon dans mes poses ou trop d'expression sur mon visage. Sans doute, je n'ai pas été comme je tiens à être en public : l'homme le plus franc a toujours un masque social ; peut-être étais-je tout à l'heure trop démasqué. J'ai peur d'avoir été ridicule. Or, cette peur, je ne veux pas qu'on s'en aperçoive.

Ainsi, il y a là une loi. Toutes les fois que l'on rougit, que ce soit confusion, timidité, pudeur ou modestie, l'état moral est identique : *on a le sentiment que l'on voit en nous ce que nous voulons cacher.*

L'effet des eaux. — Eh bien, demande le docteur, comment va votre oncle ?

— Mais il est revenu des eaux il y a trois mois... et il est mort la semaine dernière.

— Cela ne me surprend pas, les eaux ne produisent leur effet qu'au bout d'un certain temps.

Faute de mieux. — Accusé, vous aviez pour complice un forçat en rupture de ban, le rebut de la société.

— Mon té, mossieu le président, j'ai pas trouvé d'honnête homme pour m'aider.

Le rendez-vous de mercredi, où sera-t-il ? — Au Kursaal, parbleu ! C'est soir de réouverture. Et quel programme ! De tout premier choix. Nous y voyons plusieurs attractions, encore inconnues à Lausanne, ainsi : *Tony Lilian*, nouvelles créations plastiques lumineuses, dont l'une « Dans les flots de la mer » ; *Diavolo*, dresseur de rats blancs. Oh ! mesdames, ne craignez rien, ces rats sont bien élevés. *Séries-Nazir*, homme et femme, gymnastes sans pareils ; *Les Habs*, excentriques cascadeurs et parodistes très amusants ; une petite comédie fort drôle : *Un mari dans du coton*. Puis, pour terminer chaque partie, 1 kilomètre de vues inédites au *Cinéma-Pathé*.

Le 14, débuts de *Mlle Orlande Vana*, une chanteuse exquise. — Le 17, nouveaux débuts. Chaque soir, il y aura pour ainsi dire un numéro nouveau.

Définition. — Qu'est-ce qu'un instrument diplomatique ?

— C'est un instrument dont jouent les grandes puissances dans le concert européen.

— Et que jouent-elles avec cet instrument ?

— Elles jouent les « petites puissances ».

Aux manœuvres. — Un capitaine à un lieutenant :

— Lieutenant, vous ne commandez pas avec assez d'énergie.

— Excusez-moi, mon capitaine, mais c'est défaut d'habitude. A la maison c'est toujours ma femme qui commande.

Heureux actionnaires. — Entre banquiers :

— Alors, combien donnez-vous de dividende, cette année ?

— Le double de l'an dernier.

— Ah !... c'est gentil... Et combien aviez-vous donné en 1906 ?

— Rien du tout !

Le capital de l'ouvrier

c'est sa santé. Et pourtant on pèche souvent contre cette dernière par l'emploi d'aliments douteux. Les poisons que l'on absorbe sous forme d'aliments, tels que l'alcool, le café, le thé, etc., sont toujours consommés en trop grande quantité et s'ils n'ébranlent pas immédiatement notre système nerveux, ils agissent comme un poison lent et nous rendent malades de corps et d'esprit. Que chacun essaie une fois de remplacer le café nuisible par le café de malt de Kathreiner et il sera surpris de son action agréable et salutaire.

Pour s'y habituer, que l'on prenne un mélange contenant un tiers de café et deux tiers de café de malt de Kathreiner pour passer ensuite peu à peu au café de malt.

Sans rival pr l'entretien de la chaussure
Brillant du "Congo"
Donne sans peine un brillant superbe. Assouplit et conserve le cuir. - En vente dans toutes les épiceries.
Exiger la marque „Congo"

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.
Ami Fatio, successeur.